

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Programme	3
Programme détaillé par matière	3
Cours et acquis d'apprentissage du programme	4
Informations diverses	5
Liste des bacheliers proposant cette mineure	5
Conditions d'accès	5
Evaluation au cours de la formation	5
Formations ultérieures accessibles	5
Gestion et contacts	5
Organisation pratique	6

MINSINF - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La mineure d'accès en sciences informatiques vous offre:

- une solide formation de base vous permettant de vous approprier les fondements en sciences informatiques
- un accès facilité pour le master en sciences informatiques, moyennant des compléments de formation.

MINSINF - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Les acquis d'apprentissage de spécialisation (majeure et mineure) ont été définis en cohérence avec ceux du tronc commun du programme de Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

- Programmer
- Maîtriser les fondements des matières de base de l'informatique
 - algorithmique et structures de données (p.e. tables de hachage, arbres, graphes),
 - langages informatiques (p.e. syntaxe, sémantique, familles de langages),
 - organisation de systèmes informatiques (p.e. architecture des ordinateurs, systèmes d'exploitation, systèmes concurrents),
 - bases de données (p.e. bases relationnelles).
- programmer
- élaborer des algorithmes
- gérer des structures de données
- pratiquer des langages informatiques
- administrer des systèmes informatiques
- d'analyser et résoudre des problèmes (relevant par exemple du domaine de sa majeure) en appliquant les connaissances acquises dans le domaine de l'informatique pour contribuer au développement d'applications logicielles de taille moyenne.
 - en identifiant et en utilisant les structures de données les plus adaptées,
 - en identifiant et en mettant en œuvre des algorithmes "classiques",
 - en gérant efficacement des quantités de données importantes,
 - en exploitant au mieux les performances des ordinateurs,
 - en s'adaptant au langage de programmation utilisé dans le projet.
- percevoir les contraintes techniques associées au développement de systèmes informatiques
- partager un langage commun avec les informaticiens

PROGRAMME

Programme détaillé par matière

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊙ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits

Bloc
annuel

2 3

○ Contenu:

○ Programme

○ LINFO1101	Introduction à la programmation	Kim Mens Siegfried Nijssen Charles Pecheur	[FR] [q1] [30h+30h] [5 Crédits]	X	
○ LINFO1001	Projets en informatique 1	Etienne Riviere	[FR] [q1] [30h+30h] [5 Crédits]	X	
○ LEPL1402	Informatique 2	Sébastien Jodogne Ramin Sadre Pierre Schaus	[FR] [q1] [30h+30h] [5 Crédits]		X

				Bloc annuel	
				2	3
○ LINFO1103	Introduction à l'algorithmique	Pierre Dupont	PR [q2] [30h+30h] [5 Crédits]	x	
○ LINFO1341	Réseaux informatiques	Olivier Bonaventure	PR [q2] [30h+30h] [5 Crédits]		x
○ LINFO1361	Intelligence artificielle	Yves Deville	PR [q2] [30h+30h] [5 Crédits]		x

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

MINSINF - Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

- > [Bachelier en sciences physiques](#) [prog-2021-phys1ba]
- > [Bachelier en sciences mathématiques](#) [prog-2021-math1ba]
- > [Bachelier en droit](#) [prog-2021-droi1ba]
- > [Bachelier en sciences économiques et de gestion](#) [prog-2021-ecge1ba]

CONDITIONS D'ACCÈS

La mineure en sciences informatiques est accessible à tout étudiant avec des bases suffisantes en mathématiques.

Il s'agit d'une mineure d'ouverture pouvant en plus faciliter l'accès au master en sciences informatiques.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Si le bachelier obtenu comporte des cours de probabilité/statistiques, 6 cours devront être ajoutés en master (en partie à la place de cours au choix)

- LINFO1121 Algorithmique et structures de données
- LINFO1252 Systèmes informatiques
- LINFO1131 Paradigmes de programmation concurrente
- LINFO1104 Concepts, paradigmes et sémantique des langages de programmation
- LINFO1123 Calculabilité, logique et complexité
- LINFO1115 Reasoning About a Highly Connected World : graph theory, game theory and networks

Le master [120] en sciences informatiques sera réalisable en environ 130 crédits (typiquement 2 ans - 2,5 ans).

Le master [60] sera réalisable en environ 90 crédits (typiquement 1,5 ans).

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SST/EPL/INFO

Commission de programme - Sciences informatiques et ingénieur civil en informatique ([INFO](#))

Ecole polytechnique de Louvain ([EPL](#))

Secteur des sciences et technologies ([SST](#))

INFO

Place Sainte Barbe 2 - bte L5.02.01

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 31 50](tel:+322773150) - Fax: [+32 \(0\) 10 45 03 45](tel:+32277345)

Responsable académique du programme: [Charles Pecheur](https://uclouvain.be/repertoires/charles.pecheur) (<https://uclouvain.be/repertoires/charles.pecheur>)

Personne(s) de contact

- Conseillère aux études: [Sofie De Pauw](https://uclouvain.be/repertoires/sofie.depauw) (<https://uclouvain.be/repertoires/sofie.depauw>)

ORGANISATION PRATIQUE

Inscription à la mineure

En BAC2

Une inscription en BAC2 via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. (l'étudiant doit d'abord être inscrit en BAC2 avant de s'inscrire à une option)

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant à accès à l'inscription à l'option via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau, ...").

L'étudiant qui recommence son BAC2 est automatiquement ré-inscrit.

En BAC3

Lors de leur inscription en troisième année de bachelier (BAC3), les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de l'option suivie en seconde année (BAC2). Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième année de bachelier (BAC3).

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi. Inscription aux activités de la mineure

1. L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure. 2. Pour des raisons liées aux prérequis, les activités doivent être suivies dans l'année indiquée dans le programme détaillé. 3. Pour le cours au choix, il est recommandé de s'informer auprès de la personne de contact pour effectuer un choix judicieux lorsque l'étudiant souhaite se réorienter ultérieurement vers le master en sciences informatiques. Horaire des cours L'étudiant est invité à consulter son horaire de cours (<https://uclouvain.be/fr/etudier/horaires.html>) en ligne. Supports disponibles Pour tout problème lié à l'organisation de cette mineure, veuillez envoyer un email à la personne de contact. Organisation des examens

1) Inscription aux examens

Pour prendre inscription aux examens relatifs à la mineure, l'étudiant suit les dispositions prises par le secrétariat de sa Faculté d'origine. Pour "réserver" une plage horaire d'interrogation dans le cas d'un examen oral, l'étudiant est invité à contacter le Secrétariat EPL. 2) Consultation des horaires d'examens

L'étudiant est invité à consulter le site de l'EPL <https://uclouvain.be/353726.html>.